COMMISSION PARITAIRE

PROCÈS-VERBAL

de la séance du 14 octobre 2013

Présents :

Augustin HARB, Clotilde HOPPE, Raphaël OLLIVER-MREJEN, Nicolas ROBIN et Anaïs de SAINT-MARTIN.
Renaud BOULANT.

Absents ou excusés :

Billie GOLDSTEIN (procuration à Anaïs de SAINT-MARTIN), Agathe LE BERDER (procuration à Augustin HARB) et Daniel MUGERIN (procuration à Anaïs de SAINT-MARTIN).

Assistaient à la séance :

Jacques de CHAMPCHESNEL	directeur de la vie universitaire,
Delphine GROUES	directrice exécutive des études,
Bérangère GAVAUDO	coordinatrice de la vie associative et syndicale,
Julien PALOMO	responsable de la vie étudiante,
Bureau des Arts	
Bureau des Élèves	
Alice LAPIJOVER	Sciences Po Environnement,
Marie POURCHOT	Sciences Po Environnement,
Icham ABOU CHAÏBA	Junior consulting,
Constance BRAUN	Association sportive,
Maxime Braun	Association sportive,
Amélie Guignabert	Association sportive,
Jean-Christophe SATTLER	Association sportive

*
* *

COMMISSION PARITAIRE

PROCES-VERBAL

de la séance du 14 octobre 2013

Anaïs de SAINT-MARTIN ouvre la séance à 17 h 14.

I. PRÉSENTATION DU RELEVÉ D'ACTIVITÉS DES ASSOCIATIONS PERMANENTES (BILAN MORAL ET FINANCIER)

Anaïs BOURG, ancienne présidente du BDA, indique qu'elle procèdera à une présentation rapide du bilan. Elle estime que le bilan général est très positif et ajoute que l'année précédente, l'association a comptabilisé 1 640 adhésions, ce qui est un record. Cela est significatif de l'engouement des étudiants pour les actions mises en place par le BDA. Elle informe également que le BDA a essayé de s'ouvrir plus aux premières années et aux étudiants internationaux. Cet effort s'est traduit par une forte présence lors des journées d'intégration, et c'est d'ailleurs durant cette période que le plus grand nombre d'adhésions a été enregistré. Le BDA a par ailleurs taché de se rendre plus visible aux étudiants, via les réseaux sociaux et les évènements étudiants. Anaïs BOURG précise que les étudiants ont émis des avis très positifs par rapport aux gros évènements, comme la journée Dédicaces, la semaine du cinéma, la semaine des Arts, etc. Ces retours positifs sont la preuve que ces évènements profitent vraiment aux étudiants, et pas seulement au BDA.

Anaïs BOURG souligne que l'année précédente, il y a eu peu de nouveautés, car le BDA souhaitait consolider ce qui avait été fait auparavant, ce qui permet à l'association de se pérenniser. Il y a tout de même une nouveauté qui a très bien fonctionné, c'est le pôle arts plastiques, qui a été créé au début du deuxième semestre. Ce pôle connait une affluence grandissante jusqu'à présent. Elle revient également sur le marché de Noël, qui a été entièrement mis en place par le BDA. Elle souligne que le BDA a continué de participer aux Triplétades avec de nouvelles épreuves et qu'il s'engage à présent dans le Mini Crit, en participant à un maximum d'épreuves artistiques.

Elle aborde ensuite les difficultés financières de l'association et revient sur la journée Dédicaces. Elle indique que l'évènement a été moins bien accueilli par les étudiants. Le BDA cherche donc actuellement des solutions pour relancer cette journée, en réduisant le nombre d'auteurs par exemple et en se concentrant sur les auteurs plus appréciés des étudiants. De plus, le cinéclub souffre d'un problème d'affluence. Certaines séances sont en effet désertes. De plus, le club coûte très cher en droits d'auteur. Enfin, la semaine des Arts subit un déficit de 1 800 €. Ce chiffre n'est pas alarmant puisque tous les autres évènements étaient soit à l'équilibre, soit positifs. Elle explique ce déficit par la soirée organisée cette semaine-là. Elle se déroulait trop loin, dans un endroit trop grand et lors d'une période d'examens. La nouvelle équipe réfléchira donc à des solutions pour conserver cette soirée, tout en réduisant son ampleur.

Anaïs BOURG aborde ensuite les difficultés de management et informe que l'association a été victime de son succès. Beaucoup d'étudiants de première et deuxième année se sont investis dans l'association. La difficulté est souvent de continuer à faire les choses pour les étudiants, et non pour l'association. Il a fallu rappeler cela aux différents membres tout au long de l'année, qui avaient tendance à se laisser emporter dans des projets trop importants.

Elle revient ensuite sur la transmission avec l'équipe précédente, qu'elle estime réussie. Les deux équipes étaient en contact régulièrement et se sont consultées tout au long de l'année. Elle estime très important que cette transmission soit réussie, pour faire en sorte que l'association n'existe pas seulement d'une année sur l'autre, mais qu'elle perdure de manière logique et suivie.

Elle conclut en remerciant Sciences Po, qui a été une aide financière et logistique précieuse. Elle remercie également le BDE, car sans eux, le BDA ne pourrait rien faire. Enfin, elle remercie tous les membres de son équipe, qu'elle estime soudée.

Enfin, elle estime que le succès du BDA est grandement dû au fait que les membres du bureau ont pris conscience de l'importance de se remettre en question et de remettre en question tous les évènements organisés.

Julien PALOMO indique que la direction de la vie universitaire remercie le BDA sortant d'avoir poursuivi les efforts entamés par ses prédécesseurs. Il estime que les interlocuteurs sont très fiables et que le BDA fait des efforts financiers, notamment en contenant les subventions de Sciences Po à 25 % environ du budget. Il trouve cela très encourageant, par rapport à l'état dans lequel se trouvait l'association il y a cinq ou six ans.
Par ailleurs, il rappelle qu'auparavant la commission paritaire que les subventions de la direction de la vie universitaire étaient réparties en fonction des différents projets du BDA. Il est maintenant question de passer à une dotation globale de 20 000 €, avec une amorce de 5 000 € au premier semestre, et 15 000 € au second semestre. Il réitère ses remerciements et se dit confiant quant au nouveau BDA.

Nicolas ROBIN se dit satisfait de voir un bilan d'association très majoritairement positif. Il demande ensuite si le BDA a déjà songé à démarcher les petites associations qui avaient des envies de projection extérieure par exemple.

Le BDA répond que c'est plutôt l'inverse qui se produit, à savoir que les petites associations démarchent le BDA pour bénéficier de sa position de leader dans le milieu du cinéma à Sciences Po.

Nicolas ROBIN demande également s'il est vrai que le BDA ne fait pas de bénéfices sur les ventes flash.

Le BDA répond qu'il s'agit d'une erreur avec la cotisation de l'Opéra et qu'il a corrigé cela.

Nicolas ROBIN demande si cela ne posera pas de problème en début d'année, quand il faudra engager des frais.

Le BDA indique que cela ne devrait pas poser de problème, car le BDA a veillé à conserver une trésorerie importante pour la transmission au nouveau bureau.

Le BDA indique que le sujet a été abordé et que cela apporte une meilleure visibilité pour les projets. Il ajoute que les adhésions rentrent assez rapidement grâce à la semaine de l'intégration et que le livret A mis en place par le bureau précédent n'a pas été entamé.

Anaïs de SAINT-MARTIN propose de passer au vote et demande s'il vaut mieux procéder à un vote global ou séparé pour chaque bilan.

Julien PALOMO indique que les votes sont toujours effectués séparément pour chaque bilan.

Anaïs de SAINT-MARTIN demande que le compte des procurations soit effectué.

Delphine GROUES indique que Daniel MUGERIN et Billie GOLDSTEIN donnent leur procuration à Anaïs de SAINT-MARTIN. De plus, Agathe LE BERDER donne la sienne à Augustin HARB.

Le bilan moral est adopté à l'unanimité.

Le bilan financier est adopté à l'unanimité.

Le BDE indique qu'en 2013, le mandat du BDE a consisté en la consolidation du bilan positif de l'année précédente. Il a également mené à bien les trois missions du BDE (intégration des étudiants, services et animation de la vie étudiante). Le BDE se dit très satisfait de l'intégration des étudiants internationaux, qui ont participé massivement aux évènements organisés par le bureau. Cependant, le weekend d'intégration a rencontré quelques difficultés, dans la mesure où l'évènement n'a pas été aussi bien rempli que le BDE l'espérait. Il ajoute que le BDE est heureux d'avoir pu perpétuer les

services précédents et en créer de nouveaux (sweatshirts de promotion, Acadomia et bons plans Disney), qui ont rencontré un fort succès. Des comptes LCL ont également été créés et ont aidé les étudiants internationaux avec leurs soucis bancaires. Des guides de l'étudiant ont aussi été distribués en début d'année et se sont avérés fort utiles. Cependant, un manque de visibilité a été décelé sur le site internet de l'association et sur Picasso, qui n'a pas su trouver d'utilisateurs, que ce soit les associations qui publient sur le site, ou les étudiants qui le consultent. Au niveau de l'animation, Le BDE indique que cinq soirées ont été organisées et ont rassemblé de 500 à 1 200 personnes. Le BDE exprime sa satisfaction d'avoir pu faire participer les associations à ces soirées. Par ailleurs, le Prix Philippe Seguin a permis de redonner de la visibilité au BDE. Enfin, il indique que le gala a été une réussite et que la capacité du diner a pu être augmentée.
Il informe ensuite que le bilan financier est positif et que les partenaires traditionnels (Deloitte, L'Oréal et le Crédit lyonnais) ont été consolidés. Le BDE se dit également heureux d'avoir pu entretenir de bonnes relations avec l'administration tout au long de son mandat.

Clotilde HOPPE revient sur le peu de popularité de la plateforme Picasso et estime cela dommage, car il s'avère être un outil important pour montrer la vie des associations. Elle demande si le nouveau mandat réfléchit à une manière de changer cela.

Le BDE répond que le BDE a obtenu les codes de la plateforme assez tard et qu'il a été impossible d'alimenter le site en début d'année. Une fois les codes accessibles, le BDE a fait de la communication autour du site, mais il était trop tard, les étudiants avaient déjà pris leurs habitudes pour l'année scolaire.

Le BDE informe qu'il faut d'abord informer les associations (premiers utilisateurs de Picasso) que c'est un outil qui est fait pour elles et qu'elles ont tout intérêt à en profiter. Par ailleurs, lors de la semaine de reconnaissance, le BDE a fait le tour des associations pour les informer de l'existence de la plateforme. Une campagne d'affichage et de promotion de Picasso est prévue et une démonstration de l'utilisation du site a été effectuée lors de la réunion de présentation des associations reconnues. Le but était de montrer aux associations que Picasso et facile et rapide d'utilisation. De plus, les évènements qui seront mis sur Picasso seront réintégrés sur le calendrier général des associations présent en page d'accueil du nouveau site du BDE, qui sera mis en ligne d'ici deux semaines. La communication auprès des associations se termine, il faut à présent donner l'habitude aux étudiants de le consulter pour se tenir au courant des évènements à venir des associations.

Le bilan moral est adopté à l'unanimité.

Le bilan financier est adopté à l'unanimité.

Anaïs de SAINT-MARTIN propose que la salle passe aux questions diverses, les associations suivantes n'étant pas encore arrivées.

II. ÉCHANGE D'INFORMATIONS SUR LES QUESTIONS DIVERSES

Nicolas ROBIN rappelle à la DVU que les associations ont unanimement fait remonter leur souci de se voir octroyer une adresse e-mail du type « @sciencespo.fr ». Il demande si elles auront cet outil à leur disposition pour l'année à venir.

Julien PALOMO indique que lors des inscriptions de début d'année, le format d'adresse e-mail souhaitée était toujours « sciences-po.org ». Il assure que l'adresse choisie par les associations sera valable pour « sciencespo.fr ». Les informations rentrées par les associations lorsqu'elles ont déposé leur dossier de candidature ont bien été enregistrées et leur adresse sera bien enregistrée sous ce format.

Nicolas ROBIN demande s'il serait possible de faire parvenir la liste des présidents d'associations pour les informer de cette nouvelle.

Julien PALOMO indique qu'au cours de la semaine, chaque association recevra un mail récapitulatif de ses droits et devoirs, ainsi que des moyens logistiques mis à leur disposition. Cela correspond finalement à un mode d'emploi de la vie associative, chose qui avait été demandée en 2012, mais qu'il n'avait pu être réalisé.

Anaïs de SAINT-MARTIN indique avoir envoyé un message à Sciences Po Environnement pour les avertir qu'ils pouvaient venir de suite s'ils le souhaitaient.

I. PRÉSENTATION DU RELEVÉ D'ACTIVITÉS DES ASSOCIATIONS PERMANENTES (BILAN MORAL ET FINANCIER)

Anaïs de SAINT-MARTIN propose que les membres de SPE se présentent.

Marie POURCHOT indique être la présidente de l'association Sciences Po Environnement pour cette année. Elle est accompagnée d'Alice LAPIJOVER, vice-présidente.

Alice LAPIJOVER indique qu'elle présentera le rapport financier explicité. Elle indique que les produits d'exploitation de l'association sont principalement de deux ordres : la vente de marchandise et la subvention d'exploitations. Les subventions sont des montants alloués en CDE. 200 € ont été versés pour un jardin situé à Reims, où des vignes sont plantées. La subvention de la communication a consisté en l'achat de pulls promotionnels. Lors de la semaine du développement durable, différents ateliers ont été installés. En ce qui concerne la subvention pour Les Parisiennes, l'association a été soutenue via l'achat de fournitures vertes. Enfin, la subvention du Labo photo est dédiée au BDA, concernant le retraitement des déchets du Labo. Au niveau des ventes, deux projets sont en cours : le projet miel et le projet café.
Alice LAPIJOVER informe ensuite que les dépenses sont supérieures aux recettes, mais assure que cela est tout à fait explicable. Les achats et autres charges concernent principalement le commencement de l'activité café. Concernant les frais de publicités, elle indique que toutes les impressions sont faites en dehors de Sciences Po, puisque l'établissement n'est pas encore écologique. Les charges liées aux voyages et aux déplacements concernent le projet Partir Vert qui soutient les étudiants choisissant un mode de déplacement autre que l'avion. Le projet subventionne à la tonne carbone économisée. Le fonds d'impulsion environnementale soutient les associations qui choisissent des fournitures vertes et agissent en faveur de l'environnement. Ensuite, la dotation aux amortissements concerne l'amortissement du chalet SPE et de l'activité café (frigo, lave-vaisselle…). Enfin, l'association bénéficie d'une dotation aux provisions pour dépréciation des actifs circulants. Cela correspond à la dépréciation du stock de gourdes et de sweats, puisque SPE pense les vendre à un prix inférieur au prix d'achat. Alice LAPIJOVER indique que l'amortissement du chalet doit se faire sur quatre ans. Elle explique que la convention est renégociée tous les six mois et que le café peut être fermé n'importe quand pour des raisons d'hygiène. Dans les dépenses doit être prise en compte la caution pour la machine à café.
Elle propose ensuite de regarder plus en détail le projet café, qui était le projet principal de SPE l'année précédente. Elle rappelle que deux ans auparavant, 6 000 € avaient été alloués à ce projet. Pis elle explique à quoi correspondent les entrées du document. Les « ventes de marchandises » correspondent à tous les produits vendus pendant les trois mois d'ouverture. Les « achats de matériel, équipement et travaux » correspondent à des achats liés à l'ouverture du café. L'« achat de marchandises » correspond à tous les achats effectués pour pouvoir vendre les marchandises de café par la suite. La « location » correspond à la location de la machine à café. Elle souligne que l'entrée « primes d'assurances » est présente, car le café a été assuré, puisque sortant de ce que fait SPE habituellement et n'étant pas non plus couvert par l'administration. La capacité d'autofinancement est négative, et donc l'activité est certes déficitaire de 211,61 €, mais certaines dépenses liées à l'ouverture du café (l'ignifugation des locaux pour 230 € par exemple) ne seront plus réitérées. Sans ces dépenses, la capacité d'autofinancement serait positive. Cette année, le projet sera associatif, ce qui signifie que cinq ou six étudiants gèreront le café à plein temps et organiseront les permanences. Cette équipe a déjà commencé à travailler sur l'ouverture prochaine du café. Elle ajoute que l'activité café bénéficie à présent d'un compte bancaire, ce qui facilitera la gestion de son fonds.

Marie POURCHOT aborde le bilan des projets de l'année précédente et informe que plusieurs projets ont pu être repris. L'ouverture de la cafétéria est un grand succès, étant donné que le projet était en route depuis environ cinq ans. Par ailleurs, de grands évènements ont pu être organisés (la conférence avec Rajendra K. PACHAURI et Pascal CANFIN). De plus, de grands efforts ont été effectués en interne pour optimiser l'efficacité des transmissions futures. Des outils ont donc été créés pour faciliter la gestion de l'association (wiki, mail listes, etc.). Malgré tout, du travail reste encore à effectuer en termes de communication, pour être plus visibles auprès des étudiants. D'ailleurs, la semaine du développement durable a connu un succès moindre à ce qui avait été prévu. L'association a également dû faire face à une autre déconvenue. En effet, l'apiculteur a ôté ses ruches du toit du 13, rue de l'Université, au motif qu'elles n'étaient pas rentables. Un manque de communication flagrant a été subi puisque SPE n'en avait pas été informée à temps. Il eut été préférable que l'association soit mise au courant plus tôt des difficultés rencontrées par ce projet, pour tenter de les résoudre. Marie POURCHOT constate qu'un grand nombre des problèmes rencontrés par l'association sont dus à l'absence d'un directeur des services généraux et de l'immobilier.
Elle rappelle que SPE a deux missions, entre autres de réduire l'impact environnemental de Sciences Po. Une grande partie des projets de l'association sont liés à cette mission et ont des difficultés à être mis en place. Par exemple, le projet Compensation carbone a été présenté l'année précédente. SPE aurait aimé établir le bilan carbone en ce moment même ; or l'autorisation de procéder n'a toujours pas été délivrée. Elle demande quand sera nommé le futur responsable du développement durable, quel sera son rôle à Sciences Po et quelles seront ses relations avec SPE. Marie POURCHOT espère voir naître un travail de coopération. Elle indique que SPE souhaite réellement agir au niveau du campus et recentrer ses activités sur les services liés aux étudiants.

Alice LAPIJOVER souligne que SPE souhaiterait que les étudiants puissent participer, par exemple au moment du Bilan carbone, et d'acquérir les compétences liées au verdissement du campus.

Marie POURCHOT informe que plusieurs projets à but pédagogiques sont prévus par SPE, dont le Bilan carbone. Elle estimerait dommage que ce genre d'initiatives disparaissent.

Augustin HARB félicite SPE pour le café, qui rencontre un grand succès auprès des étudiants. Il se joint à Marie POURCHOT et demande quand le référant du développement durable arrivera, et quelles seront ses attributions. Il revient ensuite sur le point positif de la modification du calendrier de succession du bureau de l'association. Cette succession se fait à présent avant les vacances d'été. Ce changement de date permet de résoudre un certain nombre de problèmes. Cela facilite effectivement la transition et facilite le transfert d'informations.

Marie POURCHOT explique que cette modification de date sera effective à partir de l'an prochain et que le bureau actuel a été élu le 11 septembre.

Alice LAPIJOVER ajoute qu'une équipe de transition a assuré la permanence entre les deux équipes..

Anaïs de SAINT-MARTIN revient sur le référent Plan vert et rappelle que c'est un sujet qui est discuté depuis un moment. Elle estime qu'il serait bien de commencer à obtenir des réponses.

Julien PALOMO répond qu'il n'a pas de réponses à fournir et souligne que l'établissement a passé une année complète sans directeur des services généraux et de l'immobilier. Une annonce à ce sujet devrait être faite la semaine suivante. Une fois qu'une personne sera nommée à ce poste, il sera possible d'obtenir plus d'informations sur le sujet. Il assure qu'un directeur sera présent pour l'année 2013-2014. Il confirme qu'un certain nombre de projets, dont le Bilan carbone, ont été bloqués par les équipes actuelles des services généraux. Mais il souligne qu'il est compliqué de lancer de tels projets sans les orientations directrices du nouveau directeur. Il est par ailleurs évident qu'il faudra laisser un peu de temps au niveau directeur pour s'installer à son nouveau poste.

Anaïs de SAINT-MARTIN insiste sur le fait que le sujet est débattu depuis longtemps et que la fiche de poste du responsable du développement durable est prête.

Julien PALOMO rappelle que la situation était inédite est que le personnel des services généraux et de l'immobilier ont dû faire face à cette absence aussi bien que les associations.

Marie POURCHOT souligne que le budget développement durable a été supprimé en attendant un responsable.

Julien PALOMO explique que pour recruter dans une situation financière tendue, ce budget a été gelé.

Nicolas ROBIN ajoute qu'un budget a été retiré pour financer cela alors qu'il n'y avait pas de revirement.

Julien PALOMO indique que sur les 85 000 €, 55 000€ ont été gelés sur les budgets 2012 et 2013, pour un recrutement qui n'a pas eu lieu.

Nicolas ROBIN demande si cette décision vient de la DVU.

Jacques de CHAMPCHESNEL répond que non. Il confirme que dès que le directeur de la DSGI sera nommé, il sera interrogé sur l'ensemble des sujets BDA, SPE, etc.

Nicolas ROBIN juge qu'il sera possible de parler de tout cela plus positivement lors du bilan de mi-mandat.

Julien PALOMO précise que ce bilan est proche dans le temps et que le sujet demande une année de travail et qu'il sera possible d'en parler lors de la prochaine commission paritaire.

Le bilan moral est adopté à l'unanimité.

Le bilan financier est adopté à l'unanimité.

Anaïs de SAINT-MARTIN demande que le représentant de Junior consulting se présente.

Julien Gruber indique être le nouveau directeur de Junior consulting et précise qu'il devrait être rejoint par le président sortant, Icham ABOU CHAÏBA.

Anaïs de SAINT-MARTIN informe que l'AS doit effectuer sa présentation à 18 h 30 et que cela laisse donc peu de temps à Junior consulting. Elle ajoute que la commission paritaire n'a pas eu les bilans moral et financier de Junior consulting.

Julien Gruber répond que les bilans ont normalement été envoyés dans le courant du weekend.

Bérengère GAVAUDO indique les avoir reçus dans la nuit, vers 1 h du matin. Elle souligne avoir laissé à l'association une semaine de délais supplémentaire, et que les bilans ont tout de même été envoyés en retard.

Anaïs de SAINT-MARTIN déclare que Julien Gruber peut effectuer sa présentation, mais que la commission ne pourra pas voter les bilans. Il faudra donc voter lors de la prochaine commission paritaire.

Julien GRUBER explique qu'il ne connait les dossiers que depuis le mois de juin et ajoute que le président sortant devrait arriver sous peu.

Anaïs de SAINT-MARTIN fait remarquer à Julien Gruber qu'il est déjà 18 h 20 et que l'AS arrive dans dix minutes.

Julien PALOMO exprime le mécontentement de la DVU et assure que le président sortant sera sermonné s'il vient. Il souligne qu'en neuf ans au poste de responsable des associations, c'est la

première fois qu'il voit une association rendre son rapport dans la nuit, malgré un bon nombre de relances.

Anaïs de SAINT-MARTIN ajoute que la remarque avait déjà été faite lors de la dernière commission paritaire des associations qui s'était tenue en avril.

Julien PALOMO assure que Julien Gruber ne doit pas prendre cela personnellement puisqu'il vient de prendre ses fonctions, mais il l'encourage à retenir la leçon pour sa prestation de la commission paritaire d'octobre 2014.

Nicolas ROBIN insiste sur le fait que les bilans d'une association permanente de cette envergure, possédant des locaux, doivent être publiés de manière transparente.

Anaïs de SAINT-MARTIN demande s'il faut attendre le président sortant ou si la commission peut voter le fait que le vote sera reporté à la prochaine commission paritaire.

Nicolas ROBIN se demande s'il sera possible de faire rentrer une présentation d'association dans l'ordre du jour de la prochaine commission. Il faudrait avoir pris connaissance des documents auparavant et n'effectuer que le vote.

Le report de vote des bilans moral et financier de Junior consulting est adopté à l'unanimité.

Julien Gruber s'excuse de ce contretemps.

Anaïs de SAINT-MARTIN demande que les représentants de l'AS se présentent.

Amélie GUINABERT est le président sortant.

Constance BRAUN est le président actuel de l'AS.

Jean-Christophe SATTLER est le trésorier sortant.

Maxime BRAUN est le trésorier entrant.

Amélie GUINABERT explique que les deux axes de l'AS sont de pérenniser les projets de l'année précédente (communication, développement d'évènements lancés par le bureau précédent, rationalisation des outils de travail de la trésorerie et de la comptabilité, recherche accrue de nouveaux partenaires) et de mettre la performance au centre de l'activité de l'AS. Cela s'est traduit par le lancement des Parisiennes (un tournoi international), le financement poussé des compétitions (financement des tournois et rémunération des coaches). Les équipes 2 créées l'année précédente ont également été pérennisées. Enfin, la sécurité est au centre de tout cela, via une nouvelle gestion des licences et des certificats médicaux. Globalement, le bilan est très positif, puisque l'AS a réussi tous ses évènements sportifs. L'association a remporté le Crit pour la troisième année consécutive. De plus, deux weekends CREPS ont été organisés. Les compétitions FFSU ont été un succès puisque huit équipes sont qualifiées en championnat de France, ce qui est une première dans l'histoire de Sciences Po. Les évènements parasportifs sont également une réussite (ski, soirées et Triplétades). Par ailleurs, les stratégies de communication sont constamment développées et le site internet « le27.net » est dynamique. Le site internet et la trésorerie de l'AS ont également été renforcés.
L'AS a maintenu ses deux objectifs principaux, qui sont l'élargissement des activités, à travers la participation accrue des internationaux et des première année, et de mettre la pratique sportive compétitive au centre de l'activité de l'AS, via le financement renforcé des différentes compétitions. Le bilan sportif est exceptionnel, avec un record en Crit et en championnat de France, ainsi que des titres, puisque l'équipe féminine de rugby a été championne de France l'année précédente, tout comme le kilomètre athlétique. L'AS a aussi remporté des troisièmes places, notamment avec le hand masculin. La compagnie de dance Hardcore a été créée avec succès. Les CREPS ont également rencontré un beau succès.

Au niveau évènementiel, un nombre record d'évènements a été organisé (une vingtaine dans l'année). Les Triplétades se sont encore développées, les collégiales se sont encore plus installées dans le paysage SciencesPiste puisque pour la première fois, le BDA a accompagné l'AS aux collégiales. L'AS a aussi participé à l'intégration des internationaux et des première année, les semaines ski et surf ont été un succès. Le cross lancé l'année précédente s'est également développé puisqu'un partenariat a été signé sur le projet. Les soirées se sont également développées et un nouveau système de billetterie a été mis en place pour proposer des entrées à prix réduit aux étudiants pour les grands évènements sportifs.
L'ancien site internet a été supprimé, car trop vieux. Un wiki a été créé pour recenser tous les cours de sport disponibles, leurs horaires les lieux et la description des sports. L'AS a aussi souhaité augmenter sa visibilité via des vidéos, des articles et des affiches qui promouvaient la vie sportive de Sciences Po.
Amélie GUINABERT conclut en indiquant que l'AS a souhaité mettre en place une passation efficace. En effet, une nouvelle répartition des rôles au sein du bureau a été effectuée. De plus, il faudra poursuivre les efforts effectués pour trouver un nouveau fournisseur de matériel sportif. Cette année, le nouveau fournisseur a un nouveau fournisseur qui devrait être plus efficace.
Elle rappelle que l'année précédente, un groupe de travail a été mis en place avec la DVU, avec des réunions mensuelles. L'AS espère que tout cela portera ses fruits. La convention, qui n'avait pas été signée l'année précédente, devrait être rediscutée cette année. Les subventions des Parisiennes pour l'année qui débute sont en cours de discussion.
Enfin, vis-à-vis des évènements concurrents de l'année précédente (notamment les cross), l'AS estime que possédant déjà un cross, elle n'a pas à sponsoriser tous les cross mis en place par les différentes associations de Sciences Po. En revanche, l'AS est prête à les accueillir pour travailler ensemble.

Jean-Christophe SATTLER indique que l'AS finit l'année avec un bénéfice de 5 K. De plus, le pôle compétition est autofinancé par les cotisations et il en va de même pour le pôle associatif. Puis il explique que jusqu'en 2011, les résultats de l'AS étaient assez importants (50 à 60 K). Il ne faut pas oublier que l'AS mettait de l'argent de côté pour le Monar'Crit. Depuis qu'il s'est déroulé, le résultat s'est stabilisé autour de 5 à 10 K (10K l'année précédente et 5 K cette année). Cela correspond à l'objectif qui avait été fixé avec le bureau précédent. Ce montant devrait être similaire pour les années à venir, ce qui n'est pas excessif, compte tenu du chiffre d'affaires réalisé par l'AS.
Il rappelle que la trésorerie est en transition depuis la séparation de l'AS et de la DVU. La DVU s'occupait auparavant des entrainements et l'AS prenait en charge les compétitions. Il ajoute que l'AS est favorable à cette organisation. Il souligne que l'AS a travaillé de manière rigoureuse au niveau de sa comptabilité et que l'association est à présent dotée du logiciel Ciel qui lui permet de travailler avec les normes françaises. De plus, l'AS travaille de pair avec un expert-comptable. Un audit a également été lancé.
Jean-Christophe SATTLER poursuit en indiquant que l'AS requérait de nouvelles sources de financement et qu'un partenariat a été lancé avec PwC (PricewaterhouseCoopers). L'année précédente, ce partenariat atteignait les 2 000 €, cette année,le partenariat devrait être d'un montant de 3 000 €.
L'AS s'emploie à chercher de nouveaux partenariats continuellement, pour diversifier ses sources de financement. L'AS a également tenu à rationaliser certains évènements qui étaient devenus dispendieux, comme le Criterium ou certaines soirées.
Par ailleurs, l'AS tient à soutenir l'activité sportive à Sciences Po, et ce quelle que soit sa forme. C'est pourquoi l'association a été très généreuse au niveau des compétitions sportives. Les huit équipes ayant accédé aux championnats de France ont coûté 14 000 €. L'AS a également soutenu des compétitions à l'étranger, le Crit et le CREPS. L'AS a aussi financé la prolongation des Triplétades, qui se sont tenues pour la deuxième année et a rencontré un vif engouement auprès des première année. Il précise que tout cela à un coût, mais l'AS est heureuse de le financer. Jean-Christophe SATTLER informe également que l'AS a soutenu deux équipages du 4 L Trophy, un équipage à la Course de l'EDHEC et a fourni une aide substantielle aux Parisiennes.
Il précise ensuite que lorsque l'association reçoit les subventions en février-mars, elles ne servent plus à grand-chose, puisque la majorité des budgets sont déjà arrêtés. Il serait donc bon de les recevoir plus tôt, pour plus de visibilité. Le rôle de la trésorerie est entre autres de prévoir. Ces subventions ont bien entendu été utiles, mais il aurait fallu les avoir plus tôt.

Puis il aborde la procédure de remboursement des boursiers. L'AS considère que cette politique ne fonctionne pas de manière optimale puisqu'au lieu d'obtenir une liste des élèves boursiers de la part de la DVU, l'AS reçoit une somme qu'elle est chargée de restituer sous forme de chèques aux boursiers, qui doivent venir les chercher. Or, un grand nombre de boursiers ne viennent pas récupérer ces chèques. Il faudrait donc repenser cette procédure. Jean-Christophe SATTLER fait ensuite part du problème de rémunération de coaches. L'AS n'est pas habilitée à les rémunérer et cela entraîne des difficultés. L'AS demande à travailler avec la DVU pour trouver un moyen de rémunérer les coaches pour leur présence lors des compétitions, ce qui n'a pas été fait jusqu'à présent. Il faut savoir que l'AS met de l'argent de côté à cette fin dès le début de l'année et les coaches apprécient ce geste.

Raphaël OLLIVER MREJEN aborde le bilan moral et indique qu'il allait demander un bilan plus détaillé. Mais il reconnait qu'après présentation, le bilan est plus explicite. Il se dit satisfait du travail effectué pour développer la base d'activités de l'AS et en particulier des efforts qui ont été faits pour travailler avec les associations non permanentes.

Amélie GUINABERT rappelle que chaque année une convention régissant les relations entre Sciences Po et l'association est signée entre l'AS et la DVU, or l'année précédente, elle n'a pas été signée. Elle demande si cette convention sera signée cette année, si cela et utile ou non, et si oui, s'il faut travailler dessus. Cette convention est normalement obligatoire pour les associations permanentes.

Julien PALOMO répond qu'à présent que Sciences Po est dotée d'une direction, la convention pourra être signée. Il souligne que l'année précédente, aucune association n'a signé sa convention. Les conventions devraient être soumises à signature entre le 1er et le 10 novembre.

Jacques de CHAMPCHESNEL ajoute que c'est un problème récurrent de tous les financements de la vie associative, puisque les budgets se font sur les calendriers civils.

Le bilan moral est adopté à l'unanimité.

Le bilan financier est adopté à l'unanimité.

Anaïs de SAINT-MARTIN demande que le prochain bilan soit un peu plus détaillé, car les membres de la commission ne connaissent pas forcément tous les acronymes.

Amélie GUINABERT indique qu'un document très détaillé avait été réalisé en avril. Elle pensait qu'un document plus léger était préférable.

Icham ABOU CHAÏBA s'excuse de son retard.

Anaïs de SAINT-MARTIN lui explique qu'il a été décidé de reporter le vote lors de la prochaine commission paritaire.

Icham ABOU CHAÏBA demande si cette réunion se tiendra bien le 4 novembre.

Anaïs de SAINT-MARTIN lui confirme la date et ajoute que les membres n'avaient pas les documents pour être en mesure de voter.

Icham ABOU CHAÏBA s'en étonne.

Delphine GROUES répond que les documents ayant été envoyés dans la nuit, il était trop tard pour les étudier.

Jacques de CHAMPCHESNEL lui rappelle que les documents doivent être transmis une semaine avant la commission paritaire pour que les membres puissent les étudier en détail.

Icham ABOU CHAÏBA comprend qu'il n'est pas question de l'heure d'envoi, mais de la date.

Jacques de CHAMPCHESNEL lui rappelle qu'il a été plusieurs fois recontacté.

Icham ABOU CHAÏBA demande s'il était prévu que le vote soit reporté.

Jacques de CHAMPCHESNEL lui explique que c'est la commission paritaire qui a souverainement décidé ce jour de reporter le vote.

Icham ABOU CHAÏBA demande s'il est possible de changer l'horaire.

Anaïs de SAINT-MARTIN répond que les commissions paritaires commencent à 18 h.

Icham ABOU CHAÏBA demande qui sera présent à cette commission.

Anaïs de SAINT-MARTIN lui répond que Junior consulting sera seule et que les autres sujets de la commission paritaire seront abordés. L'association sera convoquée à un certain horaire.

Icham ABOU CHAÏBA demande s'il peut être convoqué entre 18 h 30 et 18 h 45.

Julien PALOMO constate qu'Icham ABOU CHAÏBA est encore étudiant et propose de contacter son maître de stage pour lui expliquer qu'il est convoqué par un conseil central de son école.

Icham ABOU CHAÏBA indique que ce n'est pas un problème, mais trouve cela embêtant.

Julien PALOMO estime qu'une convocation de la commission paritaire de l'IEP de Paris ne devrait pas être un problème.

La séance est levée à 18 h 56.